

Quelques données internationales sur le temps de travail¹

Selon une étude récente de l'OCDE publiée dans «Perspectives de l'emploi» (juin 2004), le nombre d'heures de travail par habitant s'est établi en moyenne en 2002 à 800 dans les pays de l'OCDE ; c'est en France qu'il est le plus faible (611) et en Corée qu'il est le plus élevé (1120). Le nombre d'heures de travail par habitant peut se décomposer en trois éléments : le nombre moyen d'heures par personne employée, la part des personnes employées dans la population en âge de travailler (ou «taux d'emploi»), et la part de la population en âge de travailler dans la population totale, qui tient à la structure démographique.

- Le nombre annuel moyen d'heures par employé varie quasiment du simple ou double selon les pays. Il dépend du nombre de semaines travaillées dans l'année (entre 35 et 44 en Europe) et du nombre d'heures travaillées par semaine (entre 32 et 42 en Europe). Le nombre d'heures travaillées dans la semaine dépend de la durée hebdomadaire du travail à temps plein, mais aussi de l'incidence du temps partiel et de sa durée. C'est aux Pays-Bas que ce nombre est le plus faible, notamment sous l'effet de l'importance du temps partiel (34% de l'emploi total).
- Le taux d'emploi (la part des personnes employées dans la population en âge de travailler 15-64 ans) est aussi très hétérogène, il va de 47% en Turquie à 83% en Islande, pour une moyenne OCDE de 65% (75% pour les hommes, 55% pour les femmes). Les taux d'emploi en milieu de vie sont peu dispersés pour les hommes, davantage pour les femmes. Les taux d'emploi aux âges extrêmes sont très contrastés : de 20 à 70% pour les 15-24 ans avec une moyenne OCDE à 44%, de 22 à 87% pour les 55-64 ans, avec une moyenne à 49%.
- La structure démographique, c'est-à-dire la part de la population en âge de travailler dans la population totale ne permet d'expliquer qu'une faible part des écarts observés sur le nombre d'heures de travail par habitant dans les pays de l'OCDE.

Avec 611 heures de travail par an, la France a le nombre d'heures de travail par habitant le plus bas des pays de l'OCDE en 2002 :

- Le nombre moyen d'heures travaillées par employé y est nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE (de l'ordre de 15%) ; le nombre de semaines travaillées dans l'année s'établit dans la moyenne européenne mais la durée moyenne de la semaine de travail y est plus courte qu'ailleurs. Ceci est dû à la durée moyenne du travail à temps plein puisque la part du travail à temps partiel est un peu inférieure à la moyenne de l'OCDE.
- Le taux d'emploi global y est faible notamment à cause d'un taux d'emploi particulièrement bas pour les jeunes et les seniors, notamment pour les hommes.
- Enfin, pour ce qui relève de la pure démographie, la part de la population en âge de travailler est légèrement inférieure à la part de la moyenne de l'OCDE.

Entre 1970 et 2002, le nombre d'heures par employé a diminué dans des proportions plus ou moins fortes dans tous les pays membres de l'OCDE, mais le taux d'emploi n'a fortement baissé qu'en France, en Espagne et en Finlande.

1. Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la Direction de la Prévision et de l'analyse économique et ne reflète pas nécessairement la position du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Dans une étude récente², l'OCDE rappelle que «le temps consacré au travail rémunéré est au coeur de plusieurs des grands défis économiques et sociaux que doivent relever les gouvernements des pays de l'OCDE. L'un de ces défis consiste à accroître le taux d'emploi dans le contexte du vieillissement démographique.»

Notamment, l'avantage substantiel des États-Unis en termes de PIB réel par habitant, en particulier par rapport aux économies européennes les plus avancées, s'explique plus par l'écart du nombre total d'heures travaillées par habitant (Blanchard, 2004 ; OCDE, 2003) que par l'écart de la productivité horaire. (voir aussi *DP Analyse Economique n°37 : «Ecart de croissance et de productivité États-Unis / zone euro : un usage prudent de ces écarts s'impose»*). Aux États-Unis et dans quelques autres pays membres de l'OCDE, la baisse tendancielle du nombre moyen annuel d'heures de travail s'est enrayée – ou même inversée – au milieu des années quatre-vingt, alors qu'elle s'est poursuivie (quoique à un rythme plus lent) dans le reste de la zone OCDE.

1. La situation de la durée du travail

1.1 Le nombre d'heures travaillées par habitant varie du simple au double pour les pays de l'OCDE

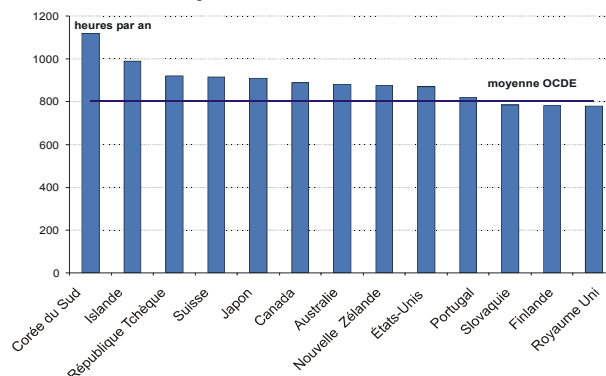
En 2002, le nombre d'heures travaillées par habitant dans les pays de l'OCDE s'est échelonné entre 611 en France et 1 120 en Corée, soit un rapport de presque 1 à 2 (voir graphiques 1). Outre la Corée, le nombre d'heures de travail par habitant se situe significativement au dessus de la moyenne au Japon, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Canada et aux États-Unis. Au sein de l'Union européenne, c'est en République Tchèque et dans une moindre mesure au Portugal que le nombre d'heures de travail par habitant est le plus élevé, ce n'est d'ailleurs que dans ces deux pays qu'il est supérieur à la moyenne de l'OCDE. À l'autre extrémité du classement, on trouve surtout les grands pays de l'Union européenne, notamment la France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne.

1.2 Les effets du nombre d'heures par travailleur et du taux d'emploi

Le nombre d'heures de travail par habitant peut se décomposer en trois éléments : le nombre d'heures par personne occupée (i.e. ayant un emploi, salarié ou non, privé ou public) pour l'ensemble de l'économie, la part des personnes occupant un emploi dans la population en âge de travailler (ou «taux d'emploi»), et la part de la population en âge de travailler dans la population totale, qui tient à la structure démographique. Le graphique 2 décompose l'écart entre le

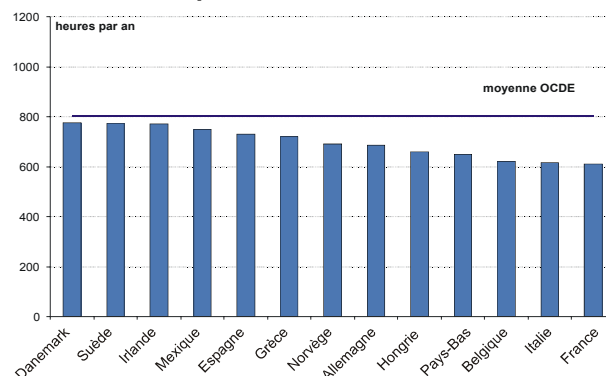
nombre d'heures par habitant de chaque pays et la moyenne de l'OCDE pour l'année 2002 en trois composantes : l'effet heures (c'est-à-dire l'impact de la déviation par rapport à la moyenne OCDE du nombre d'heures par travailleur), l'effet emploi (l'impact de la déviation par rapport à la moyenne OCDE du ratio emploi-population) et l'effet démographique (l'impact de la déviation par rapport à la moyenne OCDE de la part du nombre de personnes en âge de travailler dans la population totale).

Graphique 1a : nombre annuel d'heures travaillées par habitant en 2002



Source : OCDE, Perspectives de l'emploi, juin 2004

Graphique 1b : nombre annuel d'heures travaillées par habitant en 2002

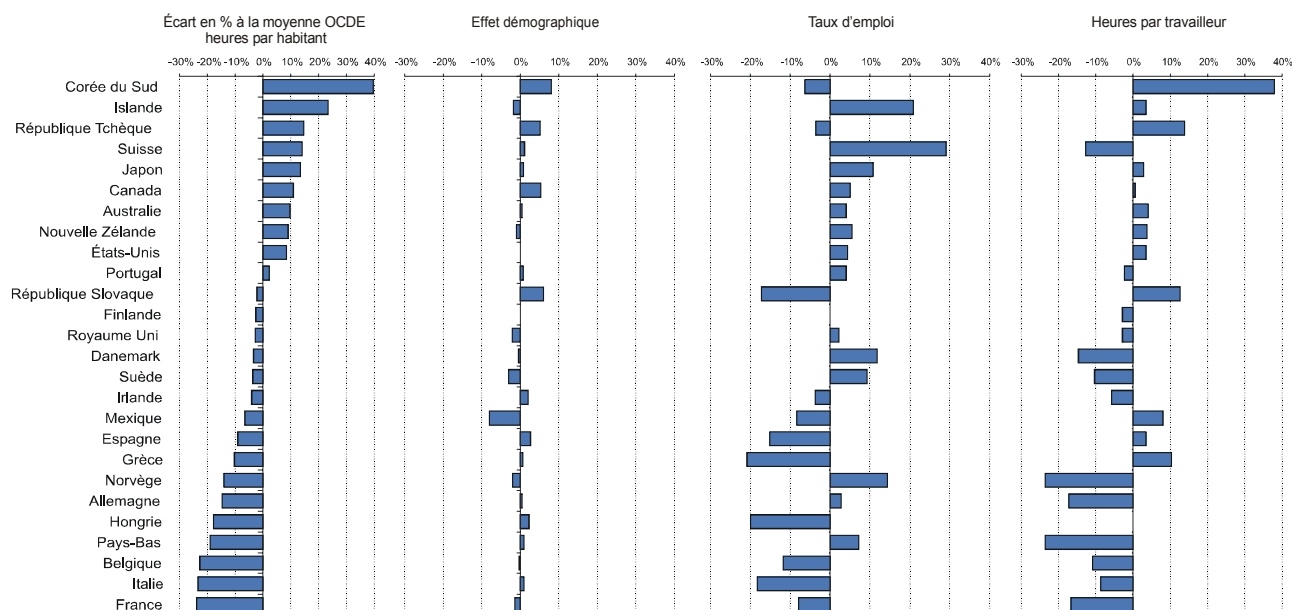


Source : OCDE, Perspectives de l'emploi, juin 2004, base de données sur la productivité et le nombre annuel d'heures ouvrées

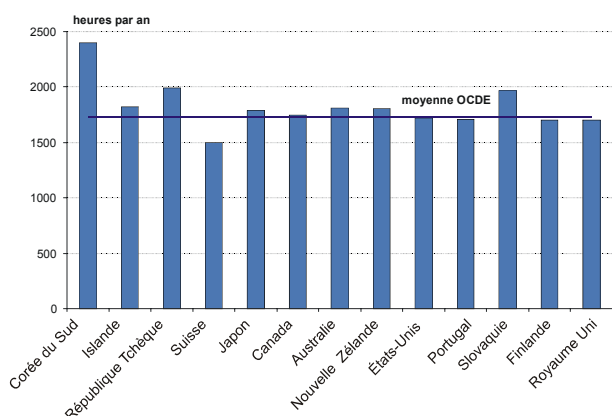
Il apparaît que les différences du nombre d'heures par habitant d'un pays à l'autre sont presque entièrement dues à l'effet heures et à l'effet emploi, la structure par âge de la population exerçant un effet relativement restreint. Dans une majorité de cas, les pays où l'effet emploi est positif affichent un effet heures négatif et vice versa. En revanche, les deux effets se renforcent dans 9 pays sur les 26 couverts par l'analyse. La corrélation entre l'effet heures et l'effet emploi pour l'ensemble des pays étudiés est de $-0,30$, ce qui est statistiquement significatif pour un intervalle de confiance de 10% : en d'autres termes, les pays de l'OCDE où le nombre d'heures annuelles par travailleur est inférieur à la moyenne auraient généralement un taux d'emploi supérieur à la moyenne et réciproquement. Il convient néanmoins de noter que cette règle n'est pas du tout vérifiée pour la France, l'Italie et la Belgique où la faiblesse du nombre d'heu-

2. Perspectives de l'emploi de l'OCDE, Chapitre 1.2 : «Les différentes facettes du temps de travail» (2004)

Graphique 2 : heures effectuées par travailleur et taux d'emploi

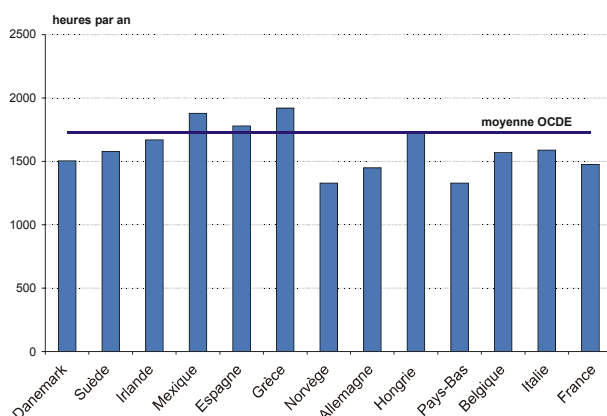


Graphique 3a : nombre annuel d'heures travaillées par travailleur en 2002



Pays classés conformément à l'ordre du graphique 1

Graphique 3b : nombre annuel d'heures travaillées par travailleur en 2002



Source : OCDE, Perspectives pour l'emploi, base de données sur la productivité et le nombre annuel d'heures ouvrées.

res travaillées par habitant s'explique à la fois par un volume d'heures travaillées par travailleur inférieur à la moyenne de l'OCDE et un taux d'emploi plus faible qu'ailleurs.

1.3 Le nombre d'heures par travailleur

Le nombre d'heures moyen effectuées par travailleur va de 1 340 aux Pays-Bas à 2 410 en Corée (graphiques 3), soit encore un rapport proche de 2 pour 1. On observe des différences significatives entre l'ordre établi selon le nombre d'heures par habitant et celui selon le nombre d'heures par travailleur. Par exemple, la Grèce, le Mexique et l'Espagne se situent en dessous de la moyenne de l'OCDE en termes d'heures par habitant mais au-dessus en termes d'heures par travailleur, alors que l'inverse est vrai pour la Suisse. De même, la situation des pays de l'UE au regard du nombre d'heures par travailleur est plus dispersée qu'elle ne l'est selon l'indicateur précédent – les Pays-Bas, l'Allemagne et la France occupent le bas du classement, la Finlande, le Portugal et le Royaume-

Uni le milieu, et la Grèce et dans une moindre mesure l'Espagne le haut.

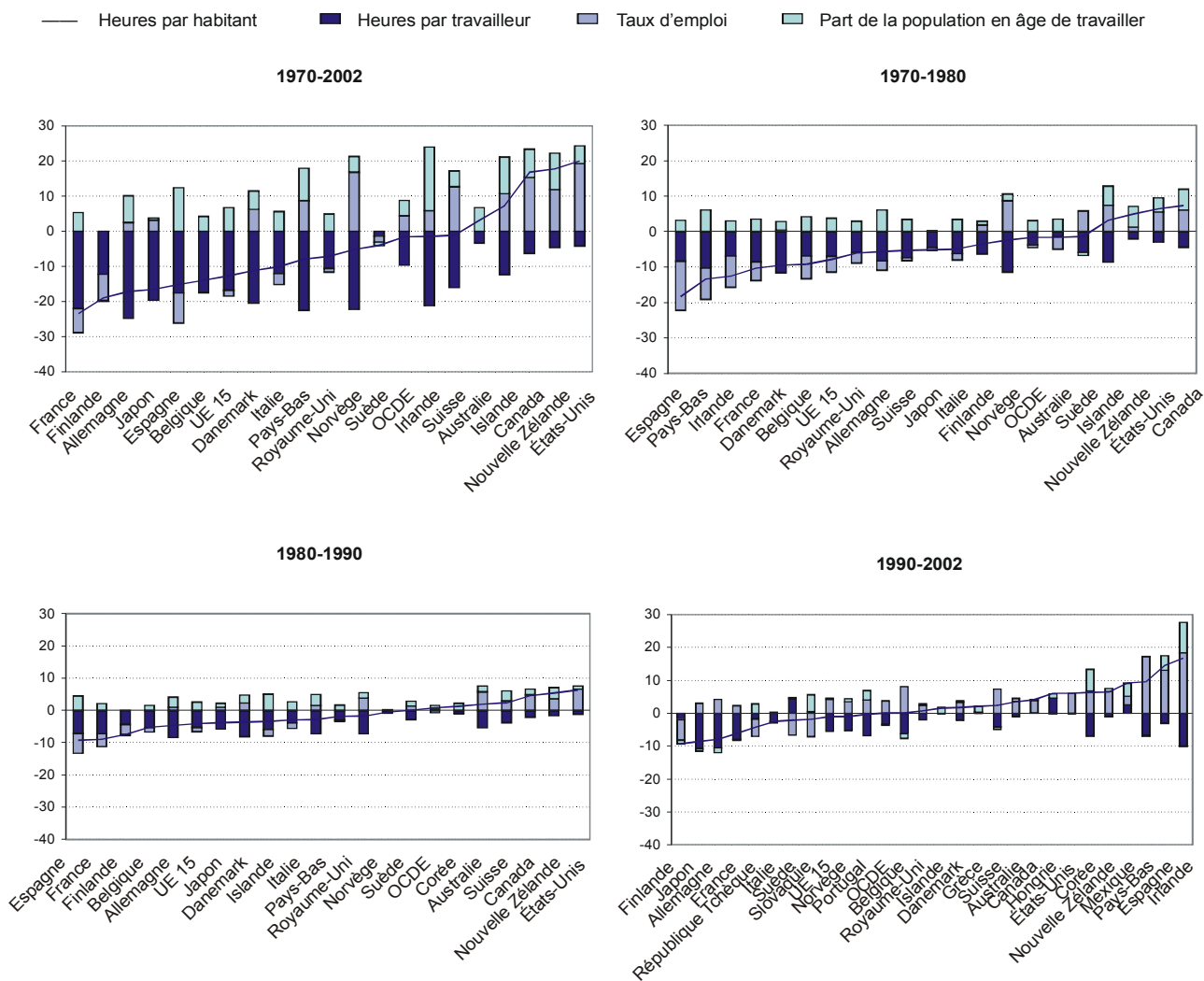
1.4 Les déterminants de la durée annuelle moyenne du travail

Les différences entre pays concernant la durée annuelle moyenne du travail sont dues à deux facteurs : les variations de la durée hebdomadaire moyenne du travail et celles du nombre de semaines travaillées dans l'année. Dans les pays européens de l'OCDE³, la durée hebdomadaire moyenne du travail varie entre 31,8 heures aux Pays-Bas, pays où l'incidence de l'emploi à temps partiel est particulièrement élevée, et 42,8 heures en Pologne et en République slovaque. Elle est de 36,2 heures en France. Le nom-

3. Seuls pays pour lesquels ces données sont disponibles, les chiffres mentionnés concernent cette fois l'emploi salarié et sont issues d'estimations du Secrétariat de l'OCDE, établies sur la base des résultats de l'enquête communautaire sur les forces de travail et sur les données de l'EIRO (2002).



Graphique 4 : contribution à l'évolution du nombre d'heures travaillées par habitant sur la période 1990-2002 (en %)



bre de semaines travaillées par an s'échelonne entre 35,4 en Suède, qui enregistre les absences pour maladie et maternité les plus longues, et 45,6 en Grèce, la France occupant une position intermédiaire à 40,5.

1.5 Articulation vie professionnelle-vie privée

L'OCDE examine dans son étude si la flexibilité du temps de travail sous forme d'horaires atypiques permet d'accroître le bien-être, en particulier de mieux concilier vie professionnelle et vie privée.

Une proportion importante de l'ensemble des travailleurs déclare travailler en dehors des heures normales de travail, par exemple le soir, la nuit ou le week-end. On observe des recouvrements importants entre ces personnes et celles qui déclarent avoir du mal à concilier vie professionnelle et vie de famille. Les personnes qui effectuent de longues heures de travail, qui ont de longs trajets entre leur domicile et leur lieu de travail et qui ont des horaires de travail irréguliers ou imprévisibles font état des mêmes difficultés. En revanche, les travailleurs qui sont plus libres de choisir leurs horaires de travail, notamment les travailleurs

indépendants, déclarent concilier plus facilement vie professionnelle et vie de famille.

2. Les principales évolutions

L'étude de l'OCDE permet de disposer des évolutions des grandeurs étudiées depuis 1970. Celles-ci permettent de mettre en avant plusieurs traits marquants.

2.1 Baisse de la durée du travail, hausse du taux d'emploi

La durée moyenne du travail par emploi (temps partiel compris) a diminué partout entre 1970 et 2002 (cf. graphique 4). Cette diminution concerne tous les pays au cours des deux décennies soixante-dix et quatre-vingt. À l'inverse, entre 1990 et 2002, le nombre d'heures travaillées par travailleur a légèrement remonté dans trois pays : la Suède, la Hongrie et le Mexique.

Le taux d'emploi a quant à lui plutôt globalement augmenté grâce à une augmentation de l'activité féminine. Sur l'ensemble de la période 1970-2002, il n'a baissé



qu'en France, en Finlande, en Espagne et dans une moindre mesure en Italie. Depuis 1990, on a observé au contraire une hausse du taux d'emploi importante quasiment partout : cette hausse a été particulièrement forte en Espagne, aux Pays-Bas et en Irlande ; en France, cette remontée est restée modeste.

2.2 La hausse du taux d'emploi a parfois compensé la baisse de la durée du travail

Dans la majorité des pays de l'OCDE, le nombre d'heures par habitant et le nombre d'heures par travailleur ont suivi des trajectoires différentes entre 1970 et 2000 en raison des variations du taux d'emploi global. Dans certains pays (l'Irlande et l'Espagne depuis 1990 par exemple), la forte augmentation du taux d'emploi a largement compensé le déclin à long terme du nombre d'heures par travailleur, d'où une augmentation tendancielle soutenue du nombre d'heures par habitant. On note une évolution similaire dans plusieurs pays anglophones dont les États-Unis, où la hausse du taux d'emploi s'est quelque peu ralentie ces derniers temps mais où le déclin du nombre d'heures par travailleur s'est également arrêté. A l'autre extrémité, on trouve des pays où le déclin tendanciel du nombre d'heures par travailleur l'a emporté sur la hausse (si hausse il y a eu) du taux d'emploi, avec pour résultat une forte diminution du nombre d'heures par habitant durant les trois dernières décennies (en France et au Japon par exemple).

Dans la plupart des pays où l'utilisation de la main-d'œuvre a augmenté depuis 1970, ce phénomène est en grande partie imputable à la hausse du taux d'emploi des femmes d'âge adulte. Dans ceux où l'utilisation de la main-d'œuvre a régressé, le déclin du taux d'emploi et/ou du nombre moyen d'heures travaillées par les hommes d'âge intermédiaire est le principal responsable de la baisse du nombre d'heures travaillées par habitant.

2.3 Le développement du temps partiel

Le déclin du nombre moyen annuel d'heures par travailleur observé dans les pays européens de l'OCDE entre 1970 et 2002 est dû à parts à peu près égales à la diminution du nombre d'heures effectuées annuellement par les travailleurs à temps plein et à l'incidence croissante de l'emploi à temps partiel. Le déclin de la

durée hebdomadaire des emplois à temps plein a été particulièrement marqué en Belgique et en France (suite notamment au passage aux 35 heures), tandis que l'augmentation de l'incidence de l'emploi à temps partiel a eu un impact important en Irlande et aux Pays-Bas.

2.4 La semaine de quarante heures reste la norme

Malgré la baisse du nombre d'heures travaillées annuellement par les travailleurs à temps plein, la semaine de 40 heures reste la norme dans une grande majorité de pays membres de l'OCDE. Ce qui signifie que la baisse de la durée annuelle est davantage liée dans un grand nombre de pays à une baisse du nombre moyen de semaines travaillées qu'à une baisse de la durée hebdomadaire du travail.

Dans la plupart des pays, la dispersion des heures hebdomadaires habituelles au sein de la population active a plutôt augmenté depuis 1990, mais cette diversification de la durée hebdomadaire du travail ne s'est pas accompagnée d'une hausse généralisée de la proportion de travailleurs effectuant moins de 20 heures ou de ceux effectuant plus de 40 heures.

2.5 Le travail des femmes

Le nombre d'heures travaillées par les couples ayant de jeunes enfants a considérablement augmenté depuis 1985 en raison de la hausse de l'emploi chez les mères. Le nombre d'heures de travail rémunérées effectuées par les mères dépend largement des circonstances familiales. Ainsi, les femmes qui ont de jeunes enfants travaillent plus souvent que les autres moins de 30 heures par semaine.

Jacques DELORME

Directeur de la Publication : Jean-Luc TAVERNIER
Rédacteur en chef : Philippe GUDIN DE VALLERIN
Mise en page : Maryse DOS SANTOS
(01.53.18.56.69)

